■RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

Nombre de conseillers

900

100

100

100

W

100

100

100

m

M M M

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 21 mars 2018 à 18 heures 00



Date de convocation :

14 mars 2018

Date d'affichage : 14 mars 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Bornage et mise en vente du terrain communal Avenue de Pradaoux

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA

Gérard, VALLE Anthony,

Absont : RRUNA Boger

Absent : BRUNA Roger.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle que la vente du terrain communal A15 situé sur l'Avenue de Pradaoux n'a pas abouti.

Madame le Maire propose donc de borner ce terrain selon la décision du Conseil Municipal.

Le géomètre sera appelé pour effectuer ce bornage et le terrain sera mis en vente au tarif de 13.50€ le m².

Vote à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN, le 22 mars 2018

Le Maire